



- Association de Géographes Français (AGF) -
<https://www.agfgeo.org/>

Programme de la séance « Concours » du 20 janvier 2024

09h30 – 12h30 / 14h – 17h

Institut de Géographie

191, rue Saint-Jacques – 75 005 – Paris

- Grand amphithéâtre -

Thème : **Environnements en Géographie**

Séance coordonnée par

Richard LAGANIER

*Professeur des Universités en Géographie, Université Paris Cité,
Recteur de la Région académique Grand Est, Chancelier des Universités*

Yvette VEYRET

Professeure émérite des Universités en Géographie, Université Paris Nanterre

Alexis SIERRA

Professeur des Universités en Géographie, Sorbonne Université

La transmission didactique et pédagogique sera assurée par un discutant.

**Pour participer aux travaux de l'AGF,
il est impératif de s'inscrire à l'adresse suivante : assogeo@wanadoo.fr**

La séance « Concours » du 20 janvier 2024 aura lieu en présentiel, toutefois, les étudiants et étudiantes et les préparateurs et préparatrices ne pouvant se déplacer sur Paris pourront suivre les travaux en distanciel (via Zoom) : inscription obligatoire, un lien leur sera envoyé la veille.

9h30 - 10h30

Richard LAGANIER et Yvette VEYRET

Introduction : jalons scientifiques et questionnement discuté lors de la séance

Richard LAGANIER

Professeur des Universités en Géographie, Université Paris Cité, Recteur de la Région académique Grand Est, Chancelier des Universités

« Géographie de l'environnement : échelles spatiales et temporelles au cœur des interactions entre système naturel et système social »

Les grandes questions environnementales en géographie, structurées autour de quelques concepts majeurs (ressources, nuisances, patrimoine, paysage, risque, crise), sont au cœur des interactions entre système naturel et système social. Les interactions évoluent dans le temps ; les composantes des systèmes s'inscrivent dans des temporalités plurielles. Il en résulte une instabilité dynamique et des héritages qui posent la question de ce qu'il convient de patrimonialiser et de ce qui fait référence lorsqu'il s'agit de gérer, de protéger des espaces. Les grandes questions environnementales s'inscrivent aussi dans une pluralité d'espaces, en interrelation, emboîtés. Elles relèvent parfois de processus globaux mais aussi d'impacts régionaux ou locaux différenciés. Elles peuvent s'expliquer par une chaîne de processus qui, par effet domino, dépasse l'impact local d'un événement pour affecter des espaces aux échelles régionales voire globales.

L'ensemble de ces caractéristiques géographiques et temporelles questionne la façon de concevoir la gestion de l'environnement, relativise certaines pratiques à visée fixiste ou conservatrice. Elle nécessite de revisiter les modes de gouvernance de questions environnementales pour dépasser les logiques d'interdiction et de réglementation en convoquant des modes de régulation multiples (négociation, concertation) à différentes échelles afin de mieux prendre en compte les diversités des intérêts, des représentations et des ressources mobilisables.

Yvette VEYRET

Professeure émérite des Universités en Géographie, Université Paris Nanterre

« L'environnement, usages, conflits. Inégalités et injustice environnementales »

L'environnement tel que défini précédemment s'analyse en termes d'usages : exploitation des ressources énergétiques, minières, usages de l'eau, de la biodiversité (bois, végétaux, pêche...). Ces usages ne sont pas dépourvus d'effets négatifs (pollution de l'eau, de l'air, des sols, et effets sur la santé des populations, dégradation des paysages et destruction du patrimoine, épuisement de certaines ressources...). Dans certains cas pourtant des exemples de gestion durable témoignent des possibilités d'un meilleur usage des ressources (pêche durable...). Usages et exploitation sont souvent à l'origine de conflits entre des acteurs multiples aux objectifs plus ou moins éloignés (conflits autour de l'usage ou de la protection de certains espaces.. de certaines espèces végétales et/ou animales, de ressources minières et énergétiques...) qui traduisent plusieurs conceptions de l'environnement entre « protectionnisme et conservationnisme » notamment. Différents types de conflits environnementaux existent.

Les aménités que peut offrir l'environnement sont souvent réservées aux populations les plus aisées, les plus informées. Ainsi se pose la question des inégalités environnementales (inégalités d'accès à l'urbanité, inégalités face aux nuisances et aux risques...) qui se traduit à différentes échelles, de la santé des individus, à la cohésion sociale, voire aux mouvements de population. Le constat des inégalités environnementales est à l'origine de l'émergence des questions de justice et d'injustice environnementales, questions qui ont surgi assez récemment dans les travaux sur l'environnement. Nous rappellerons l'origine, le contenu de ces notions et quelques réponses proposées pour réduire les injustices environnementales.

Discussion

10h30 - 11h30 : Modératrice Yvette Veyret

François BETARD et Edith FAGNONI

Professeur des Universités en Géographie, Sorbonne Université, Laboratoire Médiations - sciences des lieux-sciences des liens

Professeure des Universités en Géographie, Sorbonne Université, Laboratoire Médiations - sciences des lieux-sciences des liens

« Patrimonialisation de la nature et mise en tourisme : l'exemple des Géoparcs mondiaux UNESCO »

Les Géoparcs mondiaux UNESCO sont des territoires labellisés possédant un riche géopatrimoine (*i.e.* patrimoine géologique et géomorphologique), de valeur internationale, sur lequel repose un projet de développement territorial et de valorisation touristique et économique. Officiellement décerné par l'UNESCO depuis 2015, ce label patrimonial, plus récent et moins connu que les autres labels internationaux de l'Unesco (Patrimoine mondial de l'Humanité, Réserve de Biosphère) offre l'opportunité d'examiner les relations entre environnement et patrimoine à travers le prisme d'une nature majoritairement non-vivante, sujette à une démarche de patrimonialisation. Dans cette communication, les auteurs aborderont la question de la fabrique du géopatrimoine dans des territoires en quête de reconnaissance, en prenant appui sur des exemples de Géoparcs situés en France et à l'étranger (Brésil, Mexique). Il s'avère que les patrimoines protégés et valorisés dans les Géoparcs sont souvent des patrimoines « hybrides » (naturels et culturels) : ce constat est particulièrement frappant lorsque les sites patrimonialisés sont d'anciennes mines et carrières réhabilitées, ou lorsque la valorisation patrimoniale concerne des collections muséales (collections de minéraux et de fossiles). Au-delà de la mise en patrimoine, la présentation abordera aussi la question de la mise en tourisme des sites et ses spécificités, ainsi que celle de la mise en tension qui en résulte parfois, entre nécessité de conservation et enjeu de développement territorial, soulignant ainsi les ambivalences de la labellisation.

Nancy MESCHINET de RICHEMONT

Professeure des Universités en Géographie, Université Paul Valéry, Montpellier

« Mémoire des catastrophes et sensibilisation aux risques : exemple du « hub mémoriel inondations » du projet CART .OCC »

La gestion des risques naturels intègre aujourd'hui leur dimension géohistorique, à travers la mémoire des événements passés qui peut être mobilisée comme outils de transmission d'informations et de sensibilisation aux risques. Dans le cadre d'une acception de plus en plus large de « l'environnement », cette mémoire des catastrophes naturelles peut également être intégrée en tant que patrimoine culturel participant d'une identité locale.

Au sein du projet CART.OCC de l'université Paul Valéry, qui vise à valoriser le patrimoine culturel d'Occitanie-est au moyen de la web-cartographie enrichie, le projet de « hub mémoriel inondations » est en cours de développement avec l'ambition de contribuer à la sensibilisation au risque d'inondations catastrophiques méditerranéennes. La présentation de cette étude de cas permettra de montrer combien la mémoire des inondations ne doit plus être abordée comme un objet statique mais comme un objet complexe et dynamique, dont l'ancrage territorial est en construction permanente et articule différentes échelles spatio-temporelles.

Discussion

11h30 - 12h30 : Modérateur Richard Laganier

Camille GIRAULT

Maître de Conférences en Géographie, Institut de géographie, Université Savoie-Mont Blanc

« Le Parc national urbain de Stockholm : un espace hybride de nature urbaine »

La création en 1995 du Parc national urbain (PNU) de Stockholm pourrait apparaître comme l'avènement de politiques de protection en contexte intra-métropolitain. Cependant, cet objet géographique hybride diffère fortement des parcs nationaux suédois : l'intensité de la protection

est moindre, la réglementation relève d'abord de logiques urbanistiques et les pratiques s'inscrivent dans la quotidienneté de la ville (Girault, 2017). Ainsi, l'objectif de la présentation consistera à questionner l'hybridité (Lespez, Dufour, 2021) de cet espace, entre la gestion héritée d'un parc royal, l'affirmation d'enjeux environnementaux et l'appropriation par des acteurs variés.

L'appellation même de « Parc national urbain » est très ambiguë. Patrimonialisation, protection, labellisation, promotion territoriale s'articulent au risque de la confusion voire de la fragmentation. Vecteur d'exemplarité environnementale à l'échelle nationale et européenne, le PNU de Stockholm est d'abord connu par les habitant·e·s comme étant le parc royal de Djurgården, qui occupe l'île éponyme ; il est approprié comme un vaste parc urbain qui présente des aménités environnementales et culturelles certaines. S'il apparaît comme un élément essentiel de la continuité écologique au sein de la capitale suédoise, il est aussi un vaste espace public où se recourent de nombreuses problématiques métropolitaines telles que l'attractivité et les enjeux fonciers, les inégalités et l'exclusion. En somme, cet espace ouvert, à la fois espace vert, espace naturel et espace public, contribue pleinement à l'identité urbaine de Stockholm tout en étant pleinement marqué par les dynamiques métropolitaines.

Lionel LASLAZ

Maître de Conférences-HDR en Géographie et aménagement, Université Savoie-Mont Blanc

« Les espaces protégés : une mise en ordre du Monde »

Depuis décembre 2023, le Monde compte 295 563 espaces protégés, dont 267 081 terrestres couvrant 21,318 millions de km², soit 15,8 % des surfaces émergées, et 18 720 Aires Marines Protégées couvrant 29, 583 millions de km², soit 8,16 % des océans. Servie par une logique de fuite en avant quantitative, cette stratégie de création intense, relayée à toutes les échelles (la France s'est fixée - dans le cadre de la Stratégie Nationale des Aires Protégées - un taux de couverture de 30 % dont 10 % de protection forte d'ici 2030), ne saurait pour autant constituer une fin en soi, quand par ailleurs « l'efficacité » supposée des dispositifs demeure interrogée et bousculée par les conditions sociales de leur déploiement (conflits environnementaux, acceptation sociale médiocre). En replaçant l'espace protégé dans l'espace et dans le temps, cette communication insistera sur le projet qu'il constitue et la manière dont il est mobilisé politiquement comme outil d'une standardisation internationale. Nous proposons d'aborder l'espace protégé comme objet spatio-temporel, comme produit d'un contexte socio-politique et enfin comme espace catalyseur de conflits environnementaux.

Discussion

Pause déjeuner

| |
|---|
| 14h - 15h : Modérateur Alexis Sierra |
|---|

Etienne PIGUET

Professeur des Universités en Géographie, Institut de géographie, Université de Neuchâtel, Suisse

« Environnement et migrations »

Cette présentation fera un tour d'horizon des conséquences migratoires des changements environnementaux. Nous examinerons l'impact de deux évolutions liées au climat : les l'augmentation des sécheresses et l'élévation du niveau des mers. Une étude de cas actuellement en cours au Nord du Sénégal illustrera le propos. Notre synthèse confirme que les dégradations environnementales contribuent déjà à générer des mobilités et que le réchauffement climatique provoquera dans le futur d'importants déplacements forcés de population. Elle nuance cependant les discours catastrophistes qui prédisent des « flots de réfugiés climatiques ».

Anne CADORET

Maître de Conférences en Géographie, Université d'Aix-Marseille

« Aires marines protégées : avec ou contre les communautés locales ? Exemples en Colombie et au Cambodge »

Plongeon dans une mer bleu azur de 28°C en Colombie caraïbienne et dans le Golfe de Thaïlande et voyage au coeur de deux îles forêt habitées dont les aménités et la richesse de la biodiversité ont justifiés la mise en place d'aires marines protégées (AMP). Un cadre idyllique derrière lequel se cache des pressions touristiques et des exigences de conservation que subissent des populations locales qui font face à plusieurs menaces : érosion, artificialisation, accès limité aux ressources halieutiques, mais également menaces juridiques (expulsion, amendes) Ces populations sont loin d'être passives et souhaitent être acteur de la gestion de la conservation sur les îles qu'elles habitent, mais se heurtent à des modes d'action qui marginalisent leurs initiatives. En revenant sur l'histoire mouvementée qui jalonne la mise en place d'aires marines protégées sur ces territoires, nous évoquerons le rôle de différentes dynamiques conflictuelles. Celles-ci dévoilent des relations complexes entre les habitants, les agents et les autorités responsables des AMP et révèlent une multiplicité d'enjeux territoriaux (droits humains, conservation de la biodiversité, économie touristique, cohérence des politiques publiques...).

Discussion

15h - 16h30 : Modérateur Richard Laganier

Anne-Peggy HELLEQUIN et Stéphane RICAN

Professeure des Universités en Géographie, Université Paris Nanterre, UMR Dynamiques sociales et recomposition des espaces (LADYSS)

Professeur des Universités en géographie, Université Paris Nanterre, UMR Dynamiques sociales et recomposition des espaces (LADYSS)

« Pour une géographie de la santé environnementale »

L'environnement constitue aujourd'hui un déterminant majeur de la santé et des inégalités de santé. Il s'inscrit nécessairement dans des enjeux sociaux et territoriaux et s'appréhende à différentes échelles spatiales.

Nous illustrerons, au travers de différents travaux menés sur la mesure des vulnérabilités environnementales et sanitaires, sur la distribution spatiale d'affections chroniques et de maladies vectorielles, les enjeux d'une approche géographique pour rendre compte des liens se mettant en place entre environnement, santé et territoires.

Alain CARIOU

Maître de Conférences en Géographie, Sorbonne Université, Laboratoire Médiations - sciences des lieux-sciences des liens

« L'irrigation dans les déserts : de l'euphorie au désenchantement »

Le XX^e siècle aura été l'âge d'or de la « grande hydraulique » dans les steppes et les déserts de la diagonale sèche qui s'étire du Sahara aux déserts centrasiatiques. Du Maroc à la Chine, la modernisation hydro-agricole avait pour mission de transformer et valoriser l'environnement aride et semi-aride grâce à la multiplication de fronts pionniers agricoles gagnés sur le désert grâce à l'irrigation. C'est que confrontés à l'augmentation de la demande alimentaire liée à la forte croissance démographique et de l'urbanisation, les États de la région entendaient enrayer leur dépendance alimentaire aux importations. A ses ambitions développementalistes s'entremêlaient des enjeux politiques. L'engouement suscité par le progrès technique permettait de « maîtriser » les

forces de la nature tout en construisant la nation autour d'une mobilisation massive des ressources en eau. Avec le quadruplement des surfaces irriguées de la diagonale sèche durant le XX^e siècle, la « mission hydraulique » déployée par les États a été un moyen d'accéder à la modernité tout en affirmant leur souveraineté sur des territoires périphériques souvent délaissés.

Dans ce contexte, l'eau a été le pilier essentiel du développement et de l'aménagement du territoire, les pouvoirs publics s'efforçant de rendre accessible et productive l'eau qui dormait dans les aquifères profonds ou qui se perdait « inutilement » dans les mers et les dépressions endoréiques. L'aménagement des grands fleuves allogènes (Nil, Euphrate, Tigre, Amou et Syr Darya, Tarim...) par les barrages, et l'exploitation généralisée des nappes souterraines par les forages profonds dans les zones les plus arides (Sahara, Néfoud, Rub al Khali) ont donné l'illusion d'entrer dans l'ère de l'abondance hydrique. Or il s'avère qu'après plusieurs décennies d'investissements consacrés à « fleurir les déserts », les États renoncent désormais à soutenir le développement des périmètres irrigués. Ce revirement qui se traduit au mieux par une stagnation des surfaces irriguées, mais le plus souvent par leur contraction, s'explique par l'ampleur des déboires environnementaux. Paradoxalement, la profusion brutale de l'eau est à l'origine du déséquilibre des hydrosystèmes fluviaux, de l'épuisement des eaux souterraines, et de la dégradation des sols due à hydromorphie et à la salinisation. En effet, les barrages sont à l'origine de sécheresses anthropiques liées à une gestion des prélèvements qui perturbe inévitablement le cycle de l'eau et redéfinit les modalités d'allocation des ressources hydriques. Du Ziz au Maroc, à l'Aral et au Lob Nor en Asie centrale, cette dégradation est bien visible à l'aval des cours d'eau allogènes frappés par la sécheresse anthropique et la désertification. Il en va de même pour « l'agriculture minière » de la péninsule Arabique qui décline suite à l'épuisement des aquifères fossiles. Fondés sur un rapport à la nature fortement anthropocentrique, les grands projets hydro-agricoles portés par le mythe d'une modernisation triomphante et le culte de la rentabilité constituent une allégorie du développement non durable.

Alexis SIERRA

Professeur des Universités en géographie - Sorbonne Université, Laboratoire Médiations - sciences des lieux-sciences des liens

« Penser les crises futures de l'environnement urbain : le cas de l'espace portuaire de Tunis »

L'espace portuaire de Tunis forme un environnement urbain à risque majeur : d'une part, il concentre des enjeux économiques primordiaux pour le pays ; d'autre part, ces enjeux sont à la fois exposés à de potentiels aléas naturels (inondations, sismicité) et source de menaces technologiques (incendies, explosions, ...), avec de potentiels effets combinés et systémiques. Aucune catastrophe n'a encore frappé le port mais nous pouvons opérer des analogies avec celles qui se sont produites à Beyrouth le 4 août 2020 ou à Iskenderum suite au séisme en Turquie en février 2023. Comment dès lors penser et se préparer à gérer une crise dans un environnement urbain n'ayant pas connu de catastrophe à l'époque contemporaine, mais qui produit du risque ? Cette communication exposera les résultats d'une recherche visant à comprendre comment les agents de la protection civile tunisienne, d'une part, et les usagers (dockers, pêcheurs, habitants) de l'espace portuaire, d'autre part, pensent et envisagent une crise de l'environnement urbain, démontrant que le risque est un construit social et politique dans lequel la production et la diffusion de savoirs géographiques ont un rôle déterminant.

Discussion

16h30 - 17h

Alexis SIERRA

Conclusion des travaux

17h : Fin des travaux